

**Rapport d'activité pour l'assemblée générale de l'ANTES du 29 mars 2010**  
**Commission des Descriptions de Fonction et échelle salariale**  
**Matthieu Pinsard, Yvan Pouly**

1. Comme annoncé, au début d'année 2009 une nouvelle orientation a été donnée à la commission DF par le niveau 1 (plate forme des Présidents d'association). La commission DF a été mandatée pour choisir un nouvel expert en description de fonctions afin de remplacer M. Perratone qui manquait de disponibilité. M. El Amari, qui avait déjà travaillé sous mandat pour l'élaboration de la nouvelle grille salariale, a été engagé pour reprendre les travaux de DF.
2. Pour rappel, la commission DF est devenue paritaire en 2009 et elle est composée des personnes suivantes :
  - M. Pinsard (ANTES), O. Sahal (ASI), Y. Pouly (ANTES) pour les associations,
  - JJ : Combes, C. Butscher, A. Bourquard pour l'ANMEA,
  - L. Fumagalli, Y. Perratone (transition), A. El Amari comme experts.M. Combes a quitté la commission à la fin de l'été et au vu de la fin proche des travaux, il n'a pas été remplacé.
3. Du fait que M. El Amari connaissait notre système salarial, la commission DF a pu reprendre rapidement ses travaux. MM Fumagalli et El Amari sont retournés sur le terrain lors d'un 4<sup>ème</sup> tour de piste auprès de chaque fondation pour terminer les derniers travaux de DF, décrire les fonctions nouvellement créées et mettre à jour toutes les modifications inhérentes à la vie du système. De plus, les experts ont traité, avec les directions concernées, les demandes de ré-examens qui étaient parvenues au groupe consultatif en 2008. Ainsi un grand nombre de ces situations ont pu être résolue avec des résultats généralement favorables aux employés.
4. La commission s'est réunies à de nombreuses reprises pour dans un premier temps intégrer et informer les nouveaux membres sur le fonctionnement de la commission et sur l'état des travaux en cours. Dans un second temps, des questions de fonds ont été traitées et ont suscité par moment de vifs débats. Ces derniers se sont toujours inscrits dans un esprit constructif ce qui a permis à la commission de donner aux experts les orientations nécessaires pour retourner sur « le terrain ».
5. En décembre 09 et après de nombreuses années, l'ensemble de travaux de DF est terminé et chaque collaborateur a pu enfin recevoir sa description de fonction
6. Depuis décembre 2009 et jusqu'en mars 2010, la commission DF a suspendu ses séances afin de permettre au groupe consultatif de traiter toutes les nouvelles demandes de ré-examen.
7. Dans l'intervalle, la commission DF va interpeller le niveau 1 (plate forme des Présidents d'association) pour traiter de l'avenir de son mandat, vu qu'il arrive à échéance, et faire une proposition d'un modèle de cahier de charges afin d'offrir une structure commune à l'ensemble des fondations.
8. De plus à la fin des travaux du groupe consultatif, la commission va demander une analyse sur le coût de transition définitif entre l'ancien et le nouveau système salarial, et sur l'évolution de la masse salariale globale afin d'effectuer une comparaison avec les prévisions annoncées.

1. Le groupe consultatif a comme mandat de ré-examiner les interpellations émises soit par les directions, soit par les employés au sujet des descriptions de fonction. Les délibérations du groupe donnent un avis définitif. Néanmoins, un recours est possible devant les tribunaux ordinaires traitant du contrat de travail.
2. Le groupe consultatif est paritaire avec une voix prépondérante à son président en cas d'égalité. Il est composé des membres suivants :
  - M. Fortin (ANCIS), Y. Produit (SSP), Y. Pouly (ANTES) pour les associations,
  - J.P. Schmitt (président), C. Butscher, A. Bourquard pour l'ANMEA.MM. Fumagali et El Amari assistent aux auditions en tant qu'experts et fournissent toutes les informations nécessaires aux délibérations. Les experts quittent la séance lors des délibérations du groupe.
3. Le groupe est interpellé pour le ré-examen d'une quinzaine de fonction . Les premières auditions et délibérations ont débuté en janvier 2010 et elles se termineront en mars. En avril 2010, le groupe aura terminé son mandat et il devrait être dissout.

Neuchâtel, le 19 février 2010